



Projet d'Établissement 2020/2023

AXES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Axe 1 : La réussite des élèves

1-1 : Prendre en compte la diversité des élèves par des dispositifs pédagogiques adaptés

Objectif :

Il s'agit de repérer les élèves qui nécessitent un accompagnement spécifique en mettant en place des parcours personnalisés par des mesures adaptées afin de permettre la réussite des élèves. Ces dispositifs doivent permettre d'identifier les difficultés et d'y remédier, de motiver les élèves et d'éviter le décrochage.

Actions :

- Former les personnels aux « dys... » à la précocité , aux intelligences multiples afin que les professeurs appréhendent bien la diversité des élèves,
- Renforcer la liaison entre la vie scolaire, l'infirmerie et les professeurs pour que les différents acteurs aient une meilleure connaissance des difficultés des élèves,
- Consolider les bases en français en mettant en place des modules de soutien adaptés en fonction des besoins identifiés des élèves. 5AP, SOS matières etc...),
- Prendre en compte la diversité des talents des élèves (intelligences multiples) en formant des professeurs aux neurosciences,
- Développer la pratique de l'oral en mettant en place un concours d'éloquence, en poursuivant le dispositif Thélème,
- Mieux accueillir les primo arrivants et mieux cibler leurs besoins pour favoriser leur réussite et leur intégration. Informer les professeurs des élèves inscrits dans les dispositifs FLE et FLS,
- Essayer de réduire le nombre d'élèves en classe pour améliorer les conditions d'apprentissage,
- Faire attention aux constitutions des classes,

Indicateurs :

- ◆ Sorties du lycée sans qualification et/ou sans diplôme,
- ◆ Taux de réussite aux examens,
- ◆ Nombre de parcours individualisés,
- ◆ Nombre d'adultes formés aux dys, neurosciences,...

1-2 : La lutte contre l'absentéisme et le décrochage

Objectif :

Les élèves décrocheurs sont, au départ, des élèves absents et sans motivation pour leur formation. Prévenir le décrochage, c'est d'abord lutter contre l'absentéisme en accompagnant les élèves et leur famille.

Actions :

- Formation des PP sur l'outil Pronote en amphi afin que les différents acteurs puissent insérer des signalements sur l'onglet décrochage scolaire,
- Mettre en place un protocole de suivi par les professeurs principaux des élèves absentéistes et décrocheurs,
- Poursuivre les cellules de veille,
- Convoquer les parents à partir d'un nombre d'absences déterminé,
- Mettre en place un référent décrochage,
- Aménager les emplois du temps des élèves en fonction des absences pour éviter le décrochage,
- Améliorer l'intégration et le suivi des élèves en généralisant et en intensifiant les entretiens individualisés,
- Créer un cellule GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire)

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'élèves sortis du lycée sans qualification ou réorientés,
- ◆ Taux d'absentéisme,
- ◆ Taux de passage,

1-3 : Scolarisation des élèves à besoins spécifiques

Objectif :

L'identification des élèves à besoins spécifiques, (allophones, élèves en situation de handicap, troubles spécifiques du langage, ou précoces) permet d'adapter les apprentissages en fonction des difficultés scolaires diagnostiquées.

Actions :

- Poursuivre les cours de Français Langue Seconde avec une prise en charge des nouveaux arrivants dès le mois de septembre permettant une intégration plus rapide,
- Proposer une inscription au DELF-sco aux élèves allophones pour valoriser leur progression dans la maîtrise de la langue (niveau A1, A2 et B1),
- Mettre en place un référent Français Langue Seconde,
- Faire vivre le réseau local pour l'accueil et la prise en charge des élèves allophones au lycée,
- Poursuivre la mise en place de PAI en collaboration avec les équipes enseignantes, éducatives et leur famille.
- Mettre en place un protocole d'accueil de ces élèves dès le mois de juillet : apporter des éléments de compréhension nécessaires à la prise en compte des besoins particuliers de l'élève qui ne trahissent pas le secret médical.
- Modification de la fiche d'accueil pour la journée d'inscription.
- Mettre en place une formation des enseignants sur la base du volontariat
- Mettre en place une différenciation pédagogique
- Adapter le matériel et les salles
- Etablir des partenariats avec les différentes structures existantes
- Rencontrer l'élève avec ses parents afin de déterminer un objectif commun d'accompagnement de l'élève (ESS).

Indicateurs :

- ◆ Nombre de PAI ou PAP mis en place
- ◆ Résultats aux examens
- ◆ Nombre d'Equipe de Scolarité et Suivi mises en place
- ◆ Nombre d'élèves ayant suivi le dispositif UPE2A dans leur scolarité
- ◆ nombre d'élèves ayant réalisé un test de positionnement (CIO) avant leur 1ère affectation scolaire

1-4 : Projet documentaire et culture de l'information et du numérique

Objectif :

La politique documentaire du lycée n'est pas circonscrite à l'espace CDI et s'appuie sur les démarches de projet des classes. D'une part, il s'agit de susciter « l'envie de lire » des fictions chez les élèves et les orienter vers des ressources documentaires validées. D'autre part, il est fondamental de former les élèves à l'information. Cette formation est mise en œuvre en partenariat avec les disciplines et leurs programmes et est déclinée autour de quatre axes. Les espaces documentaires (CDI, Internet...), l'information (production, recherche, évaluation), l'usage raisonné et responsable d'internet, l'éducation aux médias d'actualité et la formation au PIX .

Actions :

- Mettre en place des séances de familiarisation des élèves de seconde à l'utilisation du CDI,
- Prévoir dans chaque classe de seconde une mise en pratique dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et de SNT,
- Généraliser le voyage à Paris pour les classes de premières,
- Construire un parcours culturel pour chaque élève (une sortie au théâtre, au musée et au cinéma) sur le cursus des 3 ans,
- Mettre en place des actions incitant à la lecture en priorité sur le niveau seconde(speed booking, quart d'heure de lecture),
- Développer l'aisance à l'oral en mettant en place un concours d'éloquence au niveau première sous couvert de séances d'accompagnement personnalisé,
- Préparer les élèves au grand Oral de terminale,
- Développer la culture numérique des élèves en intervenant en classe à la fin de chaque séance de SNT,
- Sensibiliser les enseignants au PIX(une information à la rentrée + une formation interne), et inciter les élèves à s'entraîner. Etablir dans la mesure du possible les liens entre les domaines PIX et les champs disciplinaires (cibler certains items),
- Mettre en place tout au long de l'année des expositions avec des thèmes récurrents: média-information, développement durable,
- Mettre en place des actions auprès des parents et des élèves sur les dangers du numérique,

Indicateurs :

- ◆ Fréquentation du CDI par classe,
- ◆ Nombre de prêts individuels,
- ◆ Nombre de connexions aux outils,
- ◆ Nombre de professeurs ayant incité les élèves à utiliser PIX (sondage),
- ◆ Nombre de participants au concours d'éloquence et résultats au grand oral,
- ◆ Nombre de participants aux actions à destination des parents et élèves,

1-5 : Construire la co - éducation : renforcer le lien avec les familles

Objectif :

Construire la co-éducation permet de réduire la distance qui sépare les parents et le lycée(symbolique ou réelle) et permet d'améliorer la communication, la compréhension entre les familles et les équipes éducatives. Ce rapprochement renforce la confiance réciproque entre parents et équipes éducatives et permet de construire un projet commun autour de la réussite des élèves par une présence accrue des parents dans les instances éducatives et un renforcement d'un regard positif entre les familles et le lycée.

Actions :

- Mieux communiquer à destination des parents en distribuant le calendrier prévisionnel de l'année à tous les parents dès le début de l'année,
- Organiser une rencontre parents professeurs en remettant les bulletins directement aux parents lors de cette rencontre et planifier des rendez vous pour limiter le temps d'attente. Privilégier les professeurs d'enseignements de spécialité pour les terminales et les premières. Pour la SEP supprimer les plannings et rendre la soirée plus conviviale (café etc..) et présence personnels vie scolaire.
- Avoir des personnes ressources pour jouer le rôle d'interprètes pour communiquer plus aisément avec les parents qui ne parlent pas français,
- Mettre en place un café des parents en parallèle des rencontres parents professeurs et prévoir une rencontre de début d'année avec café gâteaux etc...Tous les personnels du lycée peuvent y être.
- Se donner comme objectif de rencontrer au moins une fois les parents d'élèves de seconde,
- Aider les parents à remplir les dossiers de bourses et les relancer pour qu'ils aillent jusqu'au bout de la démarche,
- Laisser la parole aux parents (boîte à idées), créer un espace sur les fiches de rendez vous où les parents peuvent s'exprimer,
- Expliquer le rôle du délégué parent le jour de la réunion pour les secondes,
- Ne pas mettre de conseil de classe avant 17 heures,
- Mettre en place des conférences avec des thèmes choisis à l'attention des parents,
- Privilégier le contact téléphonique avec les parents pour ré humaniser la relation,
- Présenter le fonctionnement de l'ENT aux parents dès le début de l'année,
- Donner la possibilité aux professeurs de récupérer les données des parents sur Pronote,
- Harmoniser les pratiques en matière de cahier de textes,
- Rétablir la page de communication avec les parents dans le carnet de liaison avec une page pour les réunions,
- Donner un document récapitulatif aux parents avec le nom des différents personnels de l'établissement,
- Envisager l'ouverture d'un dispositif OEPRE (Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Elèves) qui vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves étrangers volontaires en les impliquant dans la scolarité de leur enfant.

Indicateurs :

- ◆ Taux de présence des parents aux réunions,
- ◆ Retour des documents distribués,
- ◆ Enquête climat scolaire,

1-6 : Valoriser et mettre en avant la réussite pour qu'elle devienne un objectif pour tous

Objectifs :

Il s'agit de mieux valoriser le parcours de nos élèves et leur talent, susciter l'ambition et travailler sur l'estime de soi.

Actions :

- Cérémonie de remise de prix « Nos élèves ont du talent » dans les disciplines sportives, artistiques, culturelles et associatives
- Récompenser les élèves qui participent à différents concours (Eloquence, concours général des lycées, concours général des métiers,...)
- Mettre à l'honneur les élèves qui se sont distingués par leur réussite ou leurs actions sur le site de l'établissement par un affichage sur un tableau prévu à cet effet

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'élèves récompensés
- ◆ Nombre d'actions ayant eu lieu

Axe 2 : Vie Lycéenne, éducation à la citoyenneté

2-1: Prévention et santé des élèves

Objectif :

Le projet régional de santé des Pays de la Loire (2018-2022) pointe une situation défavorable quant aux pathologies et aux problèmes liés à la consommation excessive d'alcool concernant les jeunes. Ainsi la consommation d'alcool et de cannabis occupe une place particulière à cet âge et joue un rôle important dans la survenue des accidents qui est la première cause de mortalité des jeunes. La situation est aussi défavorable en ce qui concerne les tentatives de suicide des jeunes (mal être) qui sont plus fréquentes dans les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées.

En s'appuyant sur le CESC, il s'agit d'éduquer au développement de l'équilibre des élèves (physique et psychique), de prévenir les conduites à risques en développant leur esprit critique face aux influences qu'ils subissent en matière des produits licites et illicites. Il s'agit également de poursuivre l'éducation à la sexualité débutée au collège.

Actions :

- Informer les élèves sur les risques encourus par une mauvaise hygiène de vie (somnolence, nutrition, etc.),
- Poursuivre l'éducation à la sexualité, poursuivre la journée contre l'homophobie,
- Mettre en place un circuit de communication interne (écran),
- Développer les partenariats avec des associations (prévention des conduites addictives, etc.) et mettre en place des actions à destination des élèves et parents,
- Former les professeurs au SST,
- Lutter contre le harcèlement, travailler à partir des CPS, mise en place d'un projet CPS. Méthode Pikas, avoir des adultes référents, travailler sur la norme « tous différents »,
- Faire venir un diététicien pour une conférence sur l'alimentation,
- Proposer des fruits de saison aux récréations,
- Développer et réguler la pratique sportive(cross scolaire, pratique pour les élèves internes etc...),

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'élèves en surpoids,
- ◆ Nombre d'élèves sensibilisés par les projets d'éducation à la santé,
- ◆ Nombre d'avortements et de grossesses non désirées,
- ◆ Nombre d'élèves en manque de sommeil identifiés,
- ◆ Nombre d'élèves adhérents à l' AS,
- ◆ Nombre d'élèves et de professeurs formés au PSC1,
- ◆ Nombre d'actions conduites
- ◆ Nombre d'élèves ayant pris le pass Santé

2-2 : Développement durable, restauration durable, cadre de vie

Objectif :

Toute la communauté éducative doit être informée de l'impact écologique du fonctionnement de l'établissement et s'inscrire dans une démarche de diminution de cet impact.

La communauté éducative et en particulier le jeune sont au cœur du projet et des actions. Celles-ci engagées dans la durée et en concertation avec les équipes d'enseignants et d'agents doivent prioritairement être empreintes d'une dimension éducative et citoyenne qui fonde l'action, soit dans le domaine pédagogique, soit dans les champs professionnels des diplômes concernés, soit dans le domaine de la gestion humaine et technique au quotidien de l'établissement. L'éducation au développement durable est devenue une question majeure dans notre société, La mise en place d'actions, de projets éducatifs en interaction avec les enseignements et la responsabilisation des jeunes (MEGA) en tant qu'acteurs à part entière au sein de l'établissement contribuent à former des citoyens responsables de demain devant être sensibilisés à la sauvegarde de l'environnement.

Actions :

- Favoriser dans la mesure du possible le moyen de transport le moins polluant pour les Mobilités,
- Développer le co-voiturage entre les personnels en mettant en place un outil,
- Améliorer les économies d'énergie (Chauffage, isolation,...),
- Mettre en place la restauration durable en développant le bio local,
- Impliquer les élèves: groupe MEGA,, formation des éco délégués (démarche de projet),
- Promouvoir le recyclage (collecte de bouchons, instruments d'écriture, brosse à dents Dentifrice,...),
- Réduire l'utilisation des bouteilles en plastiques,
- Rédaction d'une charte de l'événement éco responsable,
- Sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable (cours/conférences/actions internes),
- Planter une ruche dans l'établissement et une zone de prairie mellifère (en lien avec le projet de cellule FLS)
- Créer un potager
- Organiser une sortie éco responsable dans le cadre du projet 2nde pro EPS/PSE (activités de pleine nature, pique nique eco responsable)
- Développer des activités éco dans le cadre de l'AS : Randonnée, trail, activités de pleine nature,...

Indicateurs :

- ◆ Quantité de papier récupéré,
- ◆ Quantité de matériel ayant une seconde vie,
- ◆ Quantité d'électricité et de gaz consommés,
- ◆ Comparaison entre le nombre de kilogrammes cuisinés et le nombre de kilogrammes jetés,
- ◆ Quantité de déchets alimentaires,
- ◆ Observation de l'amélioration de la propreté de l'espace de vie.

2-3 : Lutter contre les incivilités

Objectif :

On entend par incivilités le manque de respect du règlement intérieur, une attitude adoptée par un individu qui peut pour lui être un comportement banal alors que cet agissement peut être vécu comme de l'insulte, voire comme du harcèlement par la personne qui en est victime. Il s'agit de développer une prévention et une gestion partagées et efficaces des violences et des incivilités. Le respect entre adultes et élèves constitue un des fondements de la vie collective. L'éducation à la citoyenneté doit permettre la formation au respect des règles de vie commune et au respect de l'autre. C'est aussi une formation à l'esprit critique et une préparation à l'exercice de responsabilités civiques. Le lycée s'inscrit comme lieu privilégié de l'apprentissage et de l'exercice de la citoyenneté. Eduquer pour un mieux vivre ensemble.

Actions :

- Impliquer les élèves dès le début de l'année dans une bonne gestion de l'établissement en leur expliquant les consignes pour le respect de leur cadre de vie (affichage, intervention en début d'année dans les classes par rapport au respect du travail des agents),
- Mettre en place une charte de bonne conduite : attitude à avoir en classe, apprentissage des codes,
- Interdire les sorties pédagogiques et ne pas mettre les félicitations ni les encouragements aux élèves qui ont manqué de respect à un professeur,
- Mettre en place la médiation par les pairs: former un groupe d'élèves issus de BTS, LGT, et LP,
- Faire respecter le règlement intérieur par les élèves et ceci par tous les personnels de l'établissement : port de la casquette, utilisation du téléphone portable, perturbations dans les couloirs.
- Remettre le règlement intérieur dans le carnet de correspondance,
- Avoir recours aux mesures de réparation,
- Informer l'équipe pédagogique des incidents survenus dans la classe,

Indicateurs :

- ◆ Nombre de sanctions,
- ◆ Nombre d'exclusions de cours,
- ◆ Nombre d'exclusions temporaires de l'établissement,
- ◆ Nombre d'exclusions définitives de l'établissement,
- ◆ Nombre d'actes de violences graves,

Axe 3 – Le lycée un lieu de vie pour tous

3-1 : le climat scolaire, lutter contre les discriminations

Objectif :

Il s'agit de tendre vers un « vivre ensemble » (entre LGT et SEP) et une acceptation de la mixité. Il convient de faire du multiculturalisme, une richesse et de lutter contre toutes les formes de harcèlement (scolaire, sexuel, cyber harcèlement). Lutter contre les discriminations implique de sensibiliser à la bienveillance et à l'entraide entre tous.

Actions :

- Tendre vers un vivre ensemble et une acceptation de la mixité, des différences : favoriser les temps forts, la mixité entre les élèves du LGT et de la SEP (exemple : course solidaire avec une seconde GT associée à une seconde PRO),
- Former les acteurs aux CPS (compétences psycho sociales),
- Faire du multiculturalisme une richesse, en collaboration avec l'ensemble des personnels volontaires. Ex : semaine du goût (un jour, un pays),
- Faire un sondage pour connaître les origines des élèves pour adapter les activités : défilé de mode, musique, calligraphie, cinéma etc...,
- Lutter contre toutes les formes de harcèlement : formation de la communauté éducative sur le harcèlement (méthode PICAS). Formation « la médiation par les pairs » pour les micro conflits (AROEVEN),
- Ecrire des projets : intervention de troupes de théâtre pour sensibiliser les élèves au harcèlement (ex: théâtre forum + prévention - prise de responsabilité de l'entourage : élèves ou adultes témoins qui peuvent signaler),
- Intégrer une question sur le harcèlement/discriminations dans les questionnaires individuels préparatoires au conseil de classe par le PP,
- Lutter contre les discriminations: s'appuyer sur les résultats de l'enquête Climat scolaire, cibler les axes prioritaires,
- Avoir un lieu discret pour se confier,
- Adapter les locaux aux élèves en situation de handicap
- Sensibiliser à la bienveillance et à l'entraide face au handicap-travail en groupe classe à privilégier.

Indicateurs :

- ◆ Adhésion des équipes et personnels aux projets/ taux de participation
- ◆ Participation des élèves aux activités de la semaine de l'interculturalité
- ◆ Nombre de repas pris dans la semaine du goût
- ◆ Nombre de professeurs formés aux CPS et à la méthode PICAS
- ◆ Nombre d'élèves formés aux micro conflits
- ◆ Groupe pilote référent harcèlement

3-2 : Santé et sécurité, bien être au travail

Objectif :

Il s'agit d'améliorer l'environnement de travail de chacun afin de favoriser un climat serein au sein de l'établissement. Réfléchir sur la santé et le bien être au travail permet de lutter contre les risques professionnels qui peuvent toucher l'intégrité physique et psychologique des personnels. Cette réflexion permet d'analyser l'organisation du travail (rythmes, objectifs, exigences), les relations au travail (soutien, reconnaissance), l'environnement physique des personnels (espaces, matériel, aménagement). L'absentéisme, le turn-over, la fréquence des conflits inter personnels et les plaintes sont autant d'indicateurs à prendre en compte pour améliorer les conditions de travail des personnels.

Actions :

- Améliorer la communication interne : informer sur les registres de sécurité et santé au travail,
- Expliquer la fonction d'assistant de prévention de sécurité,
- Constituer une commission de travail pour travailler sur la convivialité et le respect,
- Améliorer les espaces de vie des personnels: aménagement cuisine salle des professeurs, salle détente,
- Aménager des espaces détente à l'extérieur: tables pique-nique et bancs
- Sensibiliser les élèves et le personnel au travail des agents: actions humoristiques, affichages ...,
- Présentation des agents aux classes, sensibilisation des élèves à la charge de travail,
- Aménager un espace de détente intérieur pour que les personnels puissent se reposer,
- Mettre en place des formations de proximité : gestes et postures, premiers secours, risques d'incendie (extincteurs), compétences psychosociales et neurosciences,
- Mettre en place des ateliers de bien être (sophrologie, yoga, nutrition ...),
- Réaliser une Enquête Locale Climat Scolaire

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'arrêts de travail
- ◆ Nombre de plaintes et conflits
- ◆ Nombre de formations mises en place
- ◆ Nombre de participants aux formations
- ◆ Nombre d'élèves sensibilisés, nombre d'interventions dans les classes
- ◆ Nombre de plaintes sur les registres santé et sécurité au travail
- ◆ Aménagements réalisés

Axe 4 – Education aux cultures

4-1 : Education artistique, culturelle et sportive

Objectif :

L'éducation aux cultures participe à la transmission du savoir, à la lutte contre les idées reçues, à la critique des regards sur le monde et à la compréhension de l'environnement. Les projets culturels s'appuient sur des partenariats (état, collectivités, associations) et contribuent à l'intégration du lycée dans les territoires. Cette politique doit s'appuyer sur une communication efficace. Elle a pour objectif de développer l'accès à la lecture pour tous, de donner envie aux élèves de découvrir la culture et développer leur culture générale.

Actions :

- Développer la diffusion d'information concernant l'existant (clubs, lycéens au cinéma, Lycées au théâtre: proposer à des élèves de rédiger un article critique de film, de pièce de théâtre, proposer de tenir un blog,
- Créer un club presse, communiquer dans les journaux,
- Favoriser les rencontres avec les professionnels, les pratiques et fréquentation des lieux de spectacles : rencontre de comédiens, des plasticiens, des auteurs, des professionnels de l'audiovisuel,
- Inscrire les élèves aux ateliers du festival premiers plans à Angers, participation aux festivals de cinéma de Cholet,
- Assister au spectacle des folles journées,
- Proposer aux élèves qui ne participent pas aux voyages scolaires des actions culturelles,
- Organiser un spectacle de fin d'année,
- Modifier le circuit de l'information sur les spectacles,
- Développer la lecture chez les élèves et tous les personnels : quart d'heure lecture pendant une semaine pour tout le monde, installer une boîte à livres, trouver des espaces de lecture dans l'établissement, promouvoir le fonds documentaire du CDI, informer les personnels sur les possibilités d'emprunt,
- Donner envie aux élèves de découvrir la culture, de développer leur culture générale: organiser une visite au musée des arts et d'histoire de Cholet, organiser des visites à Nantes (Machines de l'île),
- Se réapproprier le lycée en le décorant avec des poèmes, des citations des portraits,
- Rebaptiser toutes les salles du Lycée avec des personnages célèbres,
- Mettre en valeur une œuvre artistique chaque mois dans le hall : impliquer la communauté dans le commentaire de cette œuvre, travail d'expression sur un panneau ou un livre d'or.
- Changer la sonnerie de l'établissement en créant une playlist,
- Développer une éducation à la culture pour déjouer les freins sociaux (expériences de spectacles marquantes, prolonger les spectacles par un accompagnement personnalisé, prolonger les spectacles par une rencontre avec un professionnel,...)
- Faciliter l'accès au fonds social pour aider les élèves à participer aux spectacles,

- Donner la possibilité à tous les personnels (agents, AED) de s'impliquer et de rejoindre un projet culturel sur son temps de travail (créer du lien entre les adultes et les élèves, apprendre à se connaître autrement),
- Nécessité d'un coordonnateur reconnu en collaboration avec la MDL,
- Mettre en place une semaine des arts : flash-mob, chorale éphémère, petit concert, défilé de mode en lien avec un projet (dimension internationale, semaine des arts du monde),
- Organiser des sorties pour aller voir des évènements sportifs
- Développer les activités de l'AS et de l'option EPS pour permettre d'élargir la culture sportive des élèves (golf, boxe française, randonnée, trail, surf,...)

Indicateurs :

- ◆ Nombre de projets artistiques et culturels,
- ◆ Nombre d'élèves et de classes impliqués
- ◆ Nombre de lieux créés
- ◆ Nombre d'articles de presse
- ◆ Augmentation du taux d'emprunts
- ◆ Augmentation du nombre d'élèves emprunteurs
- ◆ Nombre d'élèves bénéficiant d'aides du fonds social
- ◆ Nombre d'élèves ayant pris le pass culture sport

4-2 : Ouverture à l'international

Objectif :

Favoriser les échanges interculturels et linguistiques permet aux élèves d'améliorer leurs compétences linguistiques et donne du sens aux apprentissages. L'ouverture à l'international permet également de s'ouvrir aux autres, d'éduquer à la différence et de lutter contre les préjugés. Devenir un citoyen européen est un enjeu majeur dans notre société. Les objectifs au lycée Europe sont de pérenniser et de continuer à développer l'identité internationale de l'établissement.

Actions :

- Pérenniser les dispositifs en place associés à l'international : stages européens PRO, stages à l'étranger pour les BTS, échanges avec les établissements étrangers, mobilités longues sur le LGT (Allemagne, USA), séjours découvertes à la SEP et au LGT, mobilités des personnels,
- Garder l'enseignement des 5 langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien et arabe)
- Développer des mobilités européennes : Erasmus,...
- Mettre en place des échanges linguistiques avec des établissements étrangers en s'appuyant notamment sur des outils numériques (e-Twinning),
- Créer un pôle Europe au CDI,
- Section Européenne (anglais) et enseignements LLCE au LGT (anglais et espagnol)
- Section Europro (section européenne anglais) à la SEP

- Pérenniser les dispositifs de valorisation : label Euroscol et lycée des Métiers, accréditation Erasmus PRO pour les secteurs scolaires professionnels et supérieurs,
- Continuer l'offre de certifications linguistiques : Cambridge certificate, TOEIC Bridge, Attestation Europro à la SEP
- Pérenniser l'événement Erasmusdays
- Continuer à solliciter les différents partenaires financiers : ERASMUS, OFAJ, ENVOLEO, PASSEPARTOUT,...
- Continuer à développer l'identité internationale de l'établissement : Partenariats scolaires ERASMUS, dans les trois secteurs, (professionnel, scolaire et supérieur).
- Améliorer la communication: en interne et externe : bureau dédié avec ligne téléphonique, décharge pour coordonnateur, calendrier international, carte d'étudiant européenne ,actions pédagogiques à la vie scolaire en lien avec les standards de qualité Erasmus
- Améliorer la diffusion et le suivi des actions de communication : organigramme des personnes impliquées, suivi et mise à jour des actions dans les espaces de communication, événements et articles de journaux, internationaliser les abords du lycée.

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'élèves inscrits dans les sections européennes,
- ◆ Nombre d'élèves obtenant la mention européenne au baccalauréat,
- ◆ Nombre d'élèves participant à un projet européen et/ou international,
- ◆ Nombre de stages européens,
- ◆ Nombre de dispositifs pédagogiques liés à l'international,
- ◆ Nombre de labels en lien avec l'international,
- ◆ Nombre d'élèves inscrits dans chacune des actions de mobilité,
- ◆ Nombre de nouveaux partenariats scolaires à l'étranger,
- ◆ Nombre d'enseignants à partir en formation européenne,
- ◆ Nombre de personnels invités dans notre établissement dans le cadre d'une mobilité
- ◆ Nombre d'étudiants ayant bénéficié de la carte d'étudiant européenne
- ◆ Nombre d'articles de presse et d'articles sur le site du lycée liés à l'international,
- ◆ Nombre de visiteurs aux portes ouvertes,
- ◆ Nombre de visites sur la partie internationale du site web du lycée,
- ◆ Nombre d'anciens élèves et étudiants qui poursuivent un cursus à l'international (questionnaire à la remise des diplômes),
- ◆ Nombre de visiteurs aux Erasmusdays,
- ◆ Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux du lycée liés à l'international,

Axe 5 – La communication de l'établissement

5-1 : La communication interne et externe de l'établissement

Objectif :

La communication, c'est l'action de communiquer, de transmettre, d'informer. On parle de communication interne et externe. Elle s'organise différemment suivant les objectifs poursuivis...Il est nécessaire de bien communiquer à l'interne pour favoriser la cohésion de l'établissement et de bien communiquer à l'extérieur pour faire connaître le lycée.

Actions :

- Mieux communiquer à l'interne sur les événements et l'actualité du lycée,
- Permettre aux parents de venir déjeuner au lycée,
- Etablir un calendrier des manifestations,
- Mieux utiliser l'outil Pronote (accès aux justificatifs d'absences des élèves, sanctions),
- Mieux répercuter les absences des élèves en cas de sortie,
- Revoir les panneaux d'affichage en salle des profs,
- Moderniser les panneaux d'affichage des élèves dans la cour,
- Diffuser le trombinoscope du personnel,
- Constituer un groupe dédié à la communication,
- Mieux communiquer dans les journaux,
- Communiquer par mail et courrier aux parents suivant les différentes réunions (réunion parents profs etc...),
- Prise de rendez vous par Pronote,
- Développer la communication par SMS pour signaler les absences et rappeler les RDV importants,
- Donner aux parents la possibilité de voter via le numérique,
- Penser à réaliser des articles pour faire connaître les actions sur le site du lycée,
- Réfléchir à créer une page officielle du lycée sur les réseaux sociaux,
- Revoir les outils de communication du lycée (LOGO, slogan, plaquettes etc...),
- Constituer une association d'anciens élèves,
- Fêter les 50 ans du Lycée,

Indicateurs :

- ◆ Nombre d'actions mises en places
- ◆ Présence des parents aux portes ouvertes
- ◆ Présence des parents aux réunions parents profs
- ◆ Evolution des effectifs d'élèves